

R 302 – 23.12

Résolution du Conseil municipal de Vernier du 19 décembre 2023

relative à l'objet suivant :

POUR L'ANTICIPATION DES EFFETS NÉGATIFS DE LA DIGITALISATION ET DE LA ROBOTISATION SUR LES INÉGALITÉS

le Conseil municipal, par 18 OUI, 11 NON et 4 abstentions,

déclare :

- qu'il est essentiel de mettre en place un plan d'action visant à réduire les effets négatifs de la robotisation et de la digitalisation sur le marché du travail et sur l'augmentation de la précarité ;
- qu'il est primordial d'étudier la possibilité de garantir que les entités possédant des robots proposeront des formations internes, ou financeront des formations externes, pour la reconversion professionnelle des salariés qui perdent leur emploi en raison de l'automatisation ;
- qu'il est crucial de développer des services de formations complémentaires adaptées aux besoins des travailleurs qui souhaitent se reconvertir ou se perfectionner aux métiers de demain qui seront de plus en plus liés aux technologies.

